

COMMUNIQUE DE PRESSE :

Nomination : Maître Benoît DUCHAN, élu Président de la Chambre départementale des notaires de l'Aude

Montpellier, le 27 mai 2024. Maître Benoît DUCHAN, notaire à LIMOUX, succède à Maître Michel VIGNON, à la présidence de la Chambre départementale des notaires de l'Aude. L'instance représente les 91 notaires, répartis dans les 48 offices du département.



Passation officielle entre Maître VIGNON à gauche et Maître DUCHAN à droite, entourés d'une partie des membres du bureau de la Chambre des notaires de l'Aude le vendredi 17 mai 2024.

Après des études de droit à la faculté de Montpellier, où il obtient son diplôme de notaire en 1995, Maître Benoît DUCHAN commence sa carrière professionnelle à ROCHEFORT DU GARD avant d'intégrer l'Etude familiale à CHALABRE où il est nommé notaire salarié en 1999 puis notaire individuel en 2002. L'office notarial de CHALABRE a ensuite été transféré à LIMOUX en 2021.

A partir de 2004, Maître Benoît DUCHAN intègre le bureau de la Chambre des Notaires de l'Aude, tout d'abord en tant que Membre, puis Secrétaire et Vice-Président jusqu'en 2007. De 2014 à 2018, il est en effet nommé Membre délégué de L'Institut Notarial Européen et International. Il rejoindra la Chambre des Notaires de l'Aude de 2014 à 2015 puis à nouveau de 2021 à 2023 où il occupera successivement les fonctions de Vice-Président puis Syndic.

Pour mener à bien sa mission de Président de Chambre, Maître Benoît DUCHAN compte s'appuyer sur une équipe mixte de dix membres, composée en majorité de jeunes notaires, exerçant sur l'ensemble du territoire départemental, et rappelle que la raison d'être du notariat est de « conseiller avec rigueur et impartialité, accompagner avec humanité et discrétion, exprimer l'équilibre des volontés dans le cadre fixé par la loi, conserver les actes pour toujours et agir ainsi pour la paix au cœur de la société ».



Maître Benoît DUCHAN,
Président de la Chambre
des notaires de l'Aude

Le Conseil régional des notaires adresse toutes ses félicitations au nouveau président de la Chambre départementale de l'Aude et tient à remercier Me VIGNON pour ses services et son implication.

Composition du bureau 2024-2025

- Président : Me Benoît DUCHAN
- Vice-président : Me Olivier BROUSSON
- Secrétaire : Me Daphné LOOPUYT
- Syndic : Me Jean-Christian BARRABES
- Syndic : Me Aurélie FOUNTIC-LA PAGLIA
- Trésorier : Me Julie CHATELIN
- Rapporteur : Me Nathalie FAURIE-MATHIEU
- Membre et Délégué à la Communication : Maître Vincent RIBERA
- Membre : Me Cécile SAINTE-CLUQUE
- Membre : Me Florence NEGRE-MONIN
- Membre : Me Benoît CAVAILLON

A propos du Conseil régional des notaires de la Cour d'Appel de Montpellier

Le Conseil Régional des notaires de la Cour d'appel de Montpellier est un établissement d'utilité publique destiné à assurer la représentation de la profession et des notaires du ressort de la Cour d'Appel de Montpellier. Il réunit, les chambres départementales des notaires de l'Aude, de l'Aveyron, de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales. Il est doté d'attributions juridictionnelles, hiérarchiques, financières, économiques, sociales et d'attributions disciplinaires vis-à-vis des notaires de son ressort. En mai 2024, il regroupe au total, 652 notaires répartis dans 292 offices.